



Municipalité de la
Commune de Givrins

Préavis No 17/2018
au Conseil communal du 27 juin 2018

Comptes 2017

Responsable du dossier :Philippe Zuberbühler, Syndic

MUNICIPALITE DE GIVRINS

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Voici en détail les explications que la Municipalité peut fournir sur les comptes et l'exercice de l'année 2017.

Les comptes de fonctionnement se présentent de la manière suivante :

	Charges	Revenus
1 Administration générale	642'173.60	59'119.35
2 Finances	1'322'973.05	4'678'461.51
3 Domaines et Bâtiments	1'144'628.56	1'021'303.10
4 Travaux	738'566.47	371'525.79
5 Instruction publique et cultes	597'102.76	0.0
6 Police	278'404.05	9'390.00
7 Sécurité sociale	1'755'226.15	160'157.00
8 Services industriels	286'266.75	279'040.60
Total	6'765'341.39	6'578'997.35
Excédent de charges		186'344.04

Explications et commentaires

1. Administration Générale

10 Autorités

100 Conseil Communal

Les dépenses de ce poste sont beaucoup plus élevées que les années précédentes, ceci même en tenant compte de CHF 12'047.50 concernant des factures de 2016 comptabilisées cette année qui n'avaient pas été transmises à temps.

100.310 Le montant des brochures concernant les 2 tours d'élection s'élève à CHF 2'484.-.

101 Municipalité

La diminution s'explique par les différents changements au sein de la Municipalité.

11 Administration

110.301 Notre secrétaire remplaçante, Mme Sylvie Hauser, n'est intervenue qu'à trois reprises cette année.

12 Service de l'économat

Rien de particulier à signaler.

- 13 Service du personnel, assurances**
Le revenu correspond aux indemnités perte de gain accident encaissées.
- 14 Service des intérêts généraux**
140.318.x L'étude d'avocat a bouclé une partie des dossiers en cours et nous a remboursé CHF 13'749.-.
Les frais de port et de téléphone sont désormais séparés.
- 140.352 Le point d'impôt prévu pour le DISREN n'a pas été utilisé en totalité par le Conseil Régional, le premier acompte de la participation de la Commune s'élève à CHF 30'556.- (payable en 2018), montant provisionné par une attribution au fonds de réserve.
- 15 Affaires culturelles, loisirs**
Un soutien exceptionnel de CHF 5'000.- a été versé à la Fondation du Bois-de-Chênes.
- 16 Tourisme**
Ce poste doit être équilibré. 85% des taxes de séjour sont restituées au Conseil Régional et 7.5% à Nyon région tourisme. CHF 950.- ont été versés au Conseil Régional pour le développement du tourisme nature.
- 18 Transports publics**
Le prix des abonnements de cartes CFF a augmenté et le Conseil Régional a facturé le montant de CHF 14'237.- pour la réorganisation des transports. Le montant payé pour le bassin de transport s'élève à CHF 59'860.10.
- 19 Service d'informatique**
Rien à signaler dans ce chapitre.

2. Finances

- 20 Comptabilité**
Rien à signaler dans ce chapitre.
- 21 Impôts**
210.400.xx La diminution des revenus concerne des types d'impôt difficiles à anticiper :
impôt à la source, impôt sur le bénéfice des personnes morales et droits de mutation.
- 22 Service financier**
220.319 Un rappel concernant la taxe foncière des Rousses de 2014 a été payé.
- 220.352 Un supplément à la péréquation 2016 de CHF 39'913.- a du être payé et est compensé par un prélèvement à la réserve.

220.4xx Le revenu brut des actions Romande Énergie se monte à CHF 10'080.- et la vente des chalets de la Chèvrerie a généré un gain de CHF 27'788.60.-.

3. Domaines et Bâtiments

31 Terrains

Le terrain du Molard aux Cerfs a été loué à la commune de Genolier.

32 Forêts et pâturages

320.352 Les charges forestières sont plus élevées que prévu, selon le rapport du groupement forestier La Colline.

321 Pâturages

321.314 La Baronne a été raccordée à l'eau sous pression, le laboratoire a été remis en état de salubrité, les dégâts du toit dû à la neige ont été réparés (l'ECA a refusé de participer) et une mise en conformité de l'électricité a été réalisée.

Diverses réparations ont été effectuées à la Givrine (passage canadien, place fumier, mur, WC, cheminée, barres à neige et magasin).

Le local de nettoyage et les murs de l'écurie à veaux des Coppettes ont été remis en état.

L'arrivée d'eau de La Pile-Dessus a été réparée.

Les murs et le sol de la cuisine du Sollier ont été refaits.

321.436 Les frais occasionnés par la vente des chalets de la Chèvrerie ont été remboursés.

350 Bâtiments communaux

350.312.2 Après facturation aux locataires, les frais de chauffage globaux s'élèvent à CHF 6'379.65.

350.314.1 Des compteurs d'eau individuels ont été posés dans le studio et le boiler a été supprimé. La paroi de douche de l'appartement du concierge a été changée.

350.314.2 La cuisine de l'appartement de Madame Demand a été repeinte et un robinet changé.

351 Collège des Grands Records

351.313 Une machine de nettoyage à vitres et un aspirateur professionnel ont été achetés en plus des produits d'entretien courant.

351.314 Un filet pare ballons a été installé (CHF 29'000.-), les luminaires de la salle de rythmique ont été changés, une alarme d'évacuation a été posée, les pans de toit ont été nettoyés (CHF 18'792.-) et l'électricité a été remise en conformité.

352 Fontaines

Les conduites des fontaines ont été réparées pour CHF 20'948.75.

354 Bâtiments communaux divers PA

Les dégâts occasionnés par le vent ont coûté CHF 9'226.45. Les luminaires de la salle du Casino ont été changés (CHF 2'710.45) et le poids public réparé.

Divers travaux de menuiserie ont été réalisés dans la salle des archives (rayonnage pour stocker la plus ancienne archive communale qui a été restaurée) et la salle du Casino.

4. Travaux

42 Service d'urbanisme

420.331 Le PGA et le PPA ont été amortis sur demande de la fiduciaire.

43 Routes

430.315 Diverses réparations de machines nécessaires ont été effectuées sur le Multicar et la lame à neige.

430.318.1 Ce montant concerne les remplaçants de M. Jean-Marc Hauser lors de son incapacité de travail.

45 Ordures ménagères et déchetterie

Ce chapitre est équilibré par une attribution au fonds de réserve affecté de CHF 19'845.75.

46 Réseaux d'égouts et d'épuration

Ce poste est équilibré par les taxes de raccordement encaissées et l'attribution au fonds de réserve affecté.

5. Instruction publique et cultes

Les montants sont reportés des comptes validés de l'AISGE. Les fluctuations sont dues au nombre d'élève.

58 Temples et cultes

Un système de projection a été installé à l'église évangélique réformée (CHF 2'318.85) et notre participation à la paroisse est de CHF 2'982.35.

6. Police

60 Administration

La réforme policière 2016 a été réajustée et un complément de CHF 2'488.- a été payé.

Rien de particulier à signaler pour les autres postes de ce chapitre.

7. Sécurité sociale

71 Service social

L'accueil de jour des petits enfants augmente chaque année et le montant payé à l'AVASAD (aide et soins à domicile) est de CHF 90'303.-.

72 Prévoyance sociale cantonale

Le solde de la facture sociale 2016 a permis d'obtenir un remboursement de CHF 160'517.-.

Le solde 2017 nous a été communiqué par le Canton et un remboursement de CHF 755'634.- est attendu. Il explique la différence de résultat entre le budget et les comptes.

8. Services industriels

81 Service des eaux

L'amortissement de l'achat des nouveaux compteurs a été compensé par un prélèvement à la réserve comme indiqué dans le préavis. Ce poste est équilibré.

Les amortissements du patrimoine financier s'élèvent à CHF 55'000.-, ceux du patrimoine administratif à CHF 514'483.20.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à CHF 216'423.35.

Sans tenir compte des écritures purement comptables, le résultat se présente comme suit :

Comptes 2017		Amortissements PF et PA	Mouvements aux fonds de réserve	Résultats épurés
Revenus	6'578'997.35		- 168'091.70	6'410'905.65
Charges	6'765'341.39	- 569'483.20	- 254'664.52	5'941'193.67
Dépenses d'investissements				469'711.98
			cash flow	- 307'302.45
				162'409.53

Montant total des dettes de la Commune au 31 décembre 2017 : 12'669'083.50

Conclusion

A l'examen du bouclage des comptes de l'année 2017, nous constatons un excédent de charges de CHF 186'344.04.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Givrins :

vu le préavis N°17/2018 relatif à la reddition des comptes 2017,

ouï le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver les comptes tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité ainsi qu'à la boursière communale pour les comptes et la gestion de l'année écoulée.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 15 mai 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La boursière


Philippe Zuberbühler




Lilianne Trombert

Annexes : Bilan, comptes 2017
Rapport de gestion 2017/Municipalité
Rapport de gestion 2017/La Colline 2017
Rapport CAD Givrins SA